



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de projets à la Délégation Nouvelle-Calédonie /Wallis et Futuna (H/F)
Affectation :	Direction des Outre-Mer Délégation Territoriale Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité de la Déléguee Territoriale Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna
Résidence administrative :	Nouméa (98800)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : - un fonctionnaire : détachement ou PNA - un contractuel* : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public (portabilité envisageable) ou en CDD de 3 ans *rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels <u>NB</u> : s'agissant d'un poste affecté à Nouméa, la rémunération sera assortie d'une majoration de 73% du traitement indiciaire brut.

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Dans les collectivités françaises du Pacifique, l'OFB intervient dans le respect des compétences des différentes collectivités en matière d'environnement. En Nouvelle-Calédonie, l'Office représenté par sa Délégation territoriale (anciennement antenne de l'Agence des aires marines protégées) depuis 2009, appuie les collectivités dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques environnementales.

Dans le cadre qu'offre désormais l'OFB, la Délégation étend progressivement le périmètre de son action vers les autres milieux et les autres enjeux entrant dans le périmètre d'action de l'OFB (biodiversité et faune terrestres, milieu aquatique) tout en maintenant son appui aux collectivités en matière de gestion et de protection de leur

environnement marin.

Ses modes d'action évoluent pour, en plus de l'appui technique, développer une logique de soutien financier aux acteurs et de développement de partenariats.

Des cadres partenariaux ont été définis avec les collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna.

Description du poste :

Missions :

Proposer et/ou mettre en œuvre des actions et projets de l'Office français de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna

Activités principales :

Contribuer aux travaux de mise en œuvre de la collaboration entre l'OFB et les territoires de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna :

- appui à la définition des conventions partenariales avec les collectivités et des programmes d'actions qui en découlent
- appui à la mise en œuvre des conventions partenariales et du programme d'actions en faveur de la biodiversité de Wallis et Futuna
- appui aux réflexions des collectivités sur leurs stratégies respectives (Aires protégées notamment)
- appui à la mise en œuvre de la solidarité interbassins avec l'accompagnement de nouvelles orientations sur le financement des infrastructures vertes (continuités écologiques, restauration de bassins versants,...)

Appui à la mise en œuvre des programmes d'actions sur les deux territoires, notamment en coordonnant l'intervention des autres Directions métiers de l'OFB (par ex., pour les expertises en milieu aquatique d'eau douce, pour les expertises sur les écosystèmes,...etc.) ;

Participer à la mise en œuvre des programmes d'intervention de l'OFB pour les outre-mer via les futurs Appel à projets et rechercher la complémentarité avec les autres financements existants.

Participation aux réflexions nationales (Stratégie Nationale Biodiversité, Stratégie Aires protégées, plans d'actions nationaux, etc.) pour la prise en compte des prérogatives spécifiques des collectivités et gouvernements locaux.

Elaborer et gérer des projets de façon opérationnelle (rédaction de cahier des charges, passation de marchés publics, rédaction de fiches projet SIGP (système intégré de gestion des projets), suivi technique et administratif des projets, capitalisation des résultats, rédaction de synthèses,...)

Suivre le budget et les actes administratifs afférents aux projets dont l'agent est chef de projet.

Participer, en fonction des besoins, aux tâches à caractère administratif ou logistique permettant le bon fonctionnement compte tenu de la petite taille de l'équipe.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Autres Délégations ultra marines et services de la Direction des Outre-Mer
- Directions nationales de l'OFB

Relations externes :

- Services de l'Etat
 - Services techniques du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, des collectivités de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna
 - Usagers du milieu marin et organismes professionnels
 - Gestionnaires d'aires protégées
 - Acteurs et partenaires scientifiques, professionnels et associatifs de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna
- PROE (Programme Régional Océanien pour l'Environnement) et autres organisations régionales (Communauté du Pacifique...).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des enjeux de préservation de la biodiversité et des milieux, et en particulier en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna
- Connaissance du secteur public et pratique de la gestion de projet
- Connaissance générale des politiques publiques de protection de la nature
- Connaissances des politiques liées à la mer ou aux milieux aquatiques
- Capacité pour la capitalisation et synthèse d'études, restitution orale vers publics divers Expérience dans le domaine de la préservation de l'environnement marin ou de l'environnement aquatique
- Connaissances du contexte insulaire tropical (des connaissances de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna et du fonctionnement de leurs institutions seraient un atout indéniable).

Savoir-faire opérationnel :

- Monter, coordonner, gérer des projets et respecter des délais
- Travailler en équipe et en transversalité
- Rédiger (cahier des charges, note de synthèse, ...)
- Maîtriser des outils informatiques et bureautiques.

Savoir-être professionnel :

- Aisance relationnelle et sens du contact
- Capacité d'adaptation et de réactivité
- Capacité d'écoute et de négociation
- Travail en équipe et en transversalité
- Sens de l'organisation et rigueur
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Sauf évolution, 14 jours de quarantaine obligatoire à prévoir pour toute personne venant de l'extérieur de la Nouvelle-Calédonie (la prise en charge des frais d'hébergement et de nourriture pendant cette période n'incombe pas à l'agent)
- Permis B obligatoire
- Déplacements possibles en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence DELNC-CPNC-F à recrutement@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **13 décembre 2020**.